

/ Prix arturbain.fr

Le Prix des maires a récompensé Cagnes-sur-Mer (06) pour la requalification de sa façade littorale, alors que le Prix Internet était attribué à Montrouge (92) pour le réaménagement de sa place Émile Cresp.



La façade littorale de Cagnes-sur-Mer avant (photo de gauche) et après (photo de droite) sa requalification



« Pour un espace public heureux, mis en valeur par la lumière et par les arts » était le thème au cœur des initiatives de l'association pour l'art urbain dite Séminaire Robert Auzelle (SRA) durant l'année 2015. « Ce thème marqué par le contexte douloureux vécu par notre pays nous rappelle que l'espace public, notre bien commun, est porteur des valeurs de notre République et des principes universels des Droits de l'Homme », a souligné Robert-Max Antoni, son président-fondateur, lors de la cérémonie de remise du prix arturbain.fr, le 26 novembre 2015. Parmi les candidatures reçues, le Séminaire a sélectionné six opérations exemplaires, concernant des villages, des villes petites et moyennes, que le SRA privilégie pour « leurs qualités architecturales, sociales et environnementales, conformément

à son soutien au Grenelle de l'environnement ». Le jury composé des six maires directement concernés a désigné par un vote à distance le Prix des maires qui a récompensé la requalification de la façade littorale de Cagnes-sur-Mer. Une réalisation présentée par Patrick Guevel, adjoint au maire (Louis Nègre), qui a consisté en la transformation d'une voie rapide en boulevard urbain ménageant des espaces de promenade et offrant également une vue panoramique sur le paysage des Alpes. L'ensemble a été accompagné d'une mise en lumière et ponctué d'œuvres d'art.

UN BÂTIMENT FAIT POUR ÊTRE PARTAGÉ

La mention « qualité architecturale » a été attribuée à « la médiathèque Jean d'Ormesson, un bâtiment fait pour être partagé » à La Ferté-Bernard (72). Inaugurée en février 2015, cette

médiathèque est positionnée comme une porte de la ville sur un axe majeur, dans le prolongement d'un mail piéton reliant la base de loisirs et le plan d'eau voisins avec le centre-ville. La mention « qualité de la vie sociale » est allée à l'aménagement des quais de la rive gauche de l'Yonne à Auxerre. ■■■

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Répondant à la commande de la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN, ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité), le Séminaire édite des dossiers pédagogiques disponibles en ligne sur son site. Parmi les plus récents : *De l'art urbain* (2015) et *De l'éthique du cadre de vie* (2015). Les donateurs soutenant le Séminaire reçoivent gracieusement un de ces dossiers.

www.arturbain.fr



La place Émile Cresp à Montrouge

■ Comme l'a expliqué son maire Guy Férez, l'objectif était de « réconcilier la ville avec sa rivière », avec le choix d'évacuer la voiture et de faciliter l'accès à l'eau. Devenus un lieu de promenades et de festivités, les quais ont notamment renforcé leur fonction d'accueil du tourisme fluvial.

La mention « respect de l'environnement » a récompensé la place Émile Cresp réaménagée en cœur de ville de Montrouge, en permettant la mixité des fonctions traditionnelles et contemporaines, de l'intégration des accès de la station de métro à la rénovation de l'église et de son parvis en passant par la création d'une galerie commerciale. Cette

opération brillamment présentée par le maire Jean-Loup Metton s'est vue également saluée par le Prix de la meilleure communication (décerné par le public présent dans la salle) et le Prix Internet (ouvert sur le site du Séminaire).

Deux autres mentions ont été attribuées : l'une au parc de 18 000 m² réalisé entre la nouvelle gare de Bezannes (commune de 1533 habitants) et le centre-ville de Reims, qui joue une fonction d'espace intermodal (bus, tram, train); l'autre à la mise en lumière du château cathare de Puilaurens à

La pradelle-Puilaurens (11), un petit village à mi-distance entre Perpignan et Carcassonne.

Hors concours, le SRA a également évoqué le cimetière intercommunal situé à Clamart, œuvre de Robert Auzelle et Ivan Jankovic, par ces mots : « *Ultime espace heureux, ouvert à la promenade de tous, il exprime paix, recueillement et respect de la mémoire des disparus* ».

Robert-Max Antoni a soumis à la réflexion la suggestion formulée lors de la rencontre des professions du cadre de vie du 30 septembre 2015 de l'élaboration d'un « plan de mise en valeur de l'espace public ». Pour passer à l'acte, deux possibilités sont suggérées : soit une charte entre le maire

et les citoyens; soit, si les dispositions juridiques du Code de l'urbanisme s'y prêtent, une annexe au plan local d'ur-

banisme. En tout cas, pour 2016, le Séminaire Robert Auzelle ouvre le débat sur « L'espace public, notre bien commun », compris à la fois comme espace physique et espace politique. /

Antoine Loubière

Pour un plan de mise en valeur de l'espace public

Le programme de travail 2016

« Grand oublié des documents d'urbanisme », selon les mots de Robert-Max Antoni, l'espace public sera donc au cœur des initiatives du Séminaire Robert Auzelle.

À commencer par la rencontre des professions du cadre de vie, organisée le 29 septembre prochain autour de la question « Comment mettre en valeur l'espace public ? », en partenariat avec le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) et différents organismes professionnels. Pour les collectivités désireuses de candidater au prix national arturbain.fr « Mettre en valeur l'espace public, bien commun des citoyens » – qui sera décerné le 29 novembre 2016 –, il convient de présenter un réseau d'espaces publics déjà réalisé, ayant fait l'objet d'une mise

en valeur en concertation avec les citoyens de la commune. Pour les équipes pluridisciplinaires des établissements d'enseignement supérieur préparant aux métiers du cadre de vie et participant au concours international arturbain.fr (résultats en mai 2017), il faut proposer un projet global d'actions sur le réseau des espaces publics de la commune (ou intercommunal).

Les lauréats du concours international arturbain.fr sur le thème 2015 seront connus les 26 et 27 mai prochain; les bourses de l'art urbain seront remises au même moment. Rappelons qu'elles sont notamment financées par les mécènes du Séminaire : Crédit mutuel, Mobilconcepts et Amopa. ■